

Votants : 74

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 31 mars 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 07 avril 2025

ATTRACTIVITÉ - PARTICIPATION À L'ÉVÉNEMENT « UN DIMANCHE À LA FERME » VISANT À PROMOUVOIR L'AGRICULTURE LOCALE

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN pouvoir à Dominique SIX, Ségolène BARDET pouvoir à Florent SIMMONET, Marie-Christelle BOUCHERY pouvoir à Florent JARRIAULT, Noémie FERREIRA pouvoir à Elmano MARTINS, Anne-Lydie LARRIBAU pouvoir à Philippe TERRASSIN, Rose-Marie NIETO pouvoir à Marie-Paule MILLASSEAU, Nicolas ROBIN pouvoir à Sophie BOUTRIT, Mélina TACHE pouvoir à Stéphanie ANTIGNY, Nicolas VIDEAU pouvoir à François GUYON, Florence VILLES pouvoir à Gérard LEFEVRE, Lydia ZANATTA pouvoir à Aurore NADAL.

Titulaires absents :

Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Bastien MARCHIVE, Marcel MOINARD, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX.

Titulaire absent excusé :

Jean-Michel BEAUDIC.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 7 AVRIL 2025

ATTRACTIVITÉ - PARTICIPATION À L'ÉVÉNEMENT « UN DIMANCHE À LA FERME » VISANT À PROMOUVOIR L'AGRICULTURE LOCALE

Monsieur **Florent SIMMONET**, Délégué du Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais,

Vu le soutien de la Communauté d'Agglomération du Niortais aux filières économiques,

Conformément à l'annexe 2 de la convention-cadre de partenariat 2022-2028 entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et la Chambre d'agriculture,

Dans le cadre de sa compétence développement économique, la Communauté d'Agglomération du Niortais a décidé de se positionner pour développer les filières agricole et agroalimentaire. La stratégie du territoire 2021-2027 est détaillée au travers du Projet Alimentaire Territorial Niort Agglo / Haut Val de Sèvre qui comprend l'action n°12 « Coordonner les actions de sensibilisation auprès des citoyens ».

La Chambre interdépartementale d'Agriculture Charente-Maritime Deux-Sèvres organisera la quatrième édition de l'événement « Un dimanche à la ferme » dans le but de rapprocher producteurs et consommateurs. Il est prévu que ce temps fort se tienne au « GAEC du Petit Queray » à Saint-Gelais, le dimanche 25 mai 2025.

Différentes animations sont envisagées lors de cette journée :

- Visite de l'exploitation,
- Ateliers sur les stands,
- Marché et repas.

A cette occasion, plusieurs partenaires sont sollicités dont la Communauté d'Agglomération du Niortais, etc.

La Chambre interdépartementale d'Agriculture Charente-Maritime Deux-Sèvres demande à la Communauté d'Agglomération du Niortais :

- une participation financière à hauteur de 1 200 € HT afin de permettre l'organisation d'animations tout au long de la journée ;
- une présence de la Communauté d'Agglomération du Niortais sur un stand dédié lors de l'événement ;
- une collaboration au plan de communication établi avec la Chambre d'Agriculture.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve le versement d'une participation de 1 200 € HT dédiée aux animations assurées lors de la manifestation évoquée ci-dessus, la présence de la Communauté d'Agglomération du Niortais sur un stand lors de l'événement ainsi que la collaboration de la Communauté d'Agglomération du Niortais au plan de communication de l'événement établi avec la Chambre d'agriculture ;
- Autorise le Président, ou le Délégué du Président, à signer tous documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 74

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Florent SIMMONET

Secrétaire de séance

Délégué du Président